

PLAN
LOCAL
d'URBANISME

PLANCHE VILLAGE

Échelle : 1/2000è

Le MAIRE

 Limite de Département
 Limite de Commune
 Limite de Zone
 Limite de Zone de Bruit
 Espaces Verts Intérieurs Protégés (EVIP)
 Espaces Boisés Classés (EBC)
 Emplacement Réservé et Numéro
 Emplacement Réservé Emprise en mètre linéaire
 Bande des 50m non constructible en lisière
 des bois et forêts de plus de 100ha
 Lisière de Forêt de plus de 100ha
 Zone Constructible sous Réserve de l'Application
 de l'Article L.111.6 du CU

